REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

du 5/II, 87 07

DECRET N° 87/643 /MTSSJ .DGFP.DGPCE.SIE.

Portant intégration et nomination de Monsieur OKAMBA Jean-Jacques Joseph dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des services Techniques (Aeronautique Civile).

LE PREMIER MINISTRE

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

D.G.B. (/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n° 15/62 du 3.12.62 portant statut général des fonctionnaires;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n° 72/271 du 5.8.72 modifiant le tableau hiérarchique des cadres des catégories A et B des Services Techniques en ce qui concerne le service de la Météorologie abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 14 bis du décret n° 60/287 du 30.6.60 et de l'article 15 de l'arrêté 2160 du 26.6.58 ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.12.62, portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;

D.C.F. (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier Ministre;

(/u le décret n° 87/481 du 20.08.87 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 87/482 du 20.08.87 portant organisation des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'approbation des actes règlementaires relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat;

(/u le Protocole d'accord du 5.8.70 signé entre l'URSS et la République Populaire du Congo;

(/u la lettre n° 1325/MESS-CAB-DOB-DS du 24 Avril 1986 du Membre du Comité Central de l'UJSC Jeunesse du Parti , Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé;

-D E C R E T E :- .../...

ARTICLE 1er :- En application des dispositions combinées du décret n° 72/271 du 5.8.72 et du Protocole d'accord du 5.8.70, susvisés, Monsieur OKAMBA (Jean-Jacques Joseph,) né le 28 Novembre 1954 à Makoua, titulaire du Diplôme de "Master of Science" en Ingenerie, Spécialité : Exploitation Technique des Equipements Radioélectroniques de l'Aéronautique, obtenu à l'Institut des Ingénieurs de l'Aviation Civile de Kiev (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Aéronautique Civile) et nommé au grade d'Ingénieur de l'Aviation Civile Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 :- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile.

ARTICLE 3 :- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 5 NOVEMBRE 1987

Par le Premier Ministre,

Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail, de la Sécurité
la Justice,

Commandant Dieudonné KEMBEMBE.-

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JORPC 1
DGFP/DGPCE. 3
DGFP/BST... 1
D.G.B. 3
D.C.F. 1
MTAC 2
INTERESSE.. 1
DOSSIER ... 3
SGG/BC 2./-